

# Méthodologie : Comment rédiger une bibliographie ?

**Une bibliographie, c'est une liste de référence de documents qui ont été utilisés pour réaliser un travail (exposé, dossier).**

En citant précisément les documents que l'on a utilisés pour réaliser une production, on respecte la législation sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. La bibliographie permet de montrer sa capacité à lire, comprendre et synthétiser la pensée d'autrui.

## ☞ Comment faire ?

La bibliographie s'effectue tout au long de la recherche. **Dès le départ**, il faut noter correctement les références des documents utilisés même si certains seront éliminés par la suite. Cela facilite également le travail au CDI d'une séance à l'autre, vous perdrez moins de temps à retrouver les documents.

Prévoyez une page de votre carnet de bord cahier, où vous noterez précisément les références des documents qui vous intéressent.

Lorsque vous rédigez votre bibliographie finale **vous devez respecter les règles de présentation (normes) pour chaque type de documents :**

### Ouvrage

**Auteur Prénom.** *Titre de l'ouvrage.* Editeur, année. Pagination. (Collection).

*ex : Llory Michel. L'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Islands.*

L'Harmattan, 1999. 368 p. (Risques technologiques).

### Chapitre d'un ouvrage

**Auteur Prénom.** *Titre de l'ouvrage.* Editeur, année. Titre du chapitre, pagination.

*ex : Llory Michel. L'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Islands.*

L'Harmattan, 1999. Seconde partie, conséquences sur l'environnement, p. 99-125.

### Article de périodique

**Auteur Prénom.** *Titre de l'article. Titre du périodique* année, volume, numéro, pagination.

*ex : Dupont Jean. Nucléaire, rien ne va plus. Sciences et avenir* janvier 1997, n°602, p. 67-82.

## Article d'encyclopédie

**Auteur Prénom** (si l'article possède un auteur). Titre de l'article. In *Nom de l'encyclopédie*, Titre du volume, numéro, pages.

*ex* : **Poggi André**. Avalanche. In *Encyclopaedia universalis*, Corpus 3, p. 1212-1214.

## Site Web

*Nom du site*. [Support]. Editeur, date d'édition ou de mise à jour [date de consultation]. Disponibilité et accès.

*ex* : *Educasource*. [En ligne]. MENRT, 1998 [consulté le 13 mars 2001]. Disponible sur : <http://www.educasource.education.fr>

## Cédérom, DVD-Rom

**Auteur Prénom**. *Titre*. [Support]. Editeur/producteur, date de publication. Description technique.

*ex* : **Charbonneau Simon**. *Comprendre et gérer les risques technologiques*. [Document électronique]. Presses internationales polytechniques, 1998. 1 disque optique numérique (CD-ROM) : coul., son + 1 livret (24 p.).

## Vidéogramme

**Auteur Prénom**. *Titre*. Editeur/producteur, date de publication. Description technique. (Collection).

*ex* : **Derouet Thierry**. *Tchernobyl, dix ans après*. CNDP, 1996. 1 vidéocassette VHS, 54 min., coul., SECAM, sonore + 1 livret (24 p.). (Images à lire).